



www.fnte.cgt.fr

Appel Fédéral

Fédération nationale des travailleurs de l'État

263 rue de Paris - Case 541
93515 Montreuil Cedex
Tél. 01 55 82 89 00 Fax 01 55 82 89 01
Mail : trav-etat@cgt.fr

POUR DEFENDRE NOS RETRAITES JEUDI 5 DECEMBRE 2019 TOUS EN GREVE !

Malgré leurs discours rassurants sur le dialogue social, gouvernement et patronat ont pour objectif inavoué, le démantèlement de nos régimes de retraites et la casse de la sécurité sociale.

Tous ensemble, actifs et retraités, disons **NON** à la réforme MACRON qui signifierait une forte baisse de la pension de retraite, pour le public comme pour le privé.

Avec un système universel par points, la pension ne serait plus calculée sur les 6 derniers mois pour les fonctionnaires et le régime spécial des ouvriers d'état (FSPOEIE) disparaîtrait, ce qui sonnerait le glas de leur statut.

La référence ne serait plus la fin de carrière mais la rémunération de toute la carrière.

Un agent catégorie B finissant sa carrière à 2500 € nets se retrouverait ainsi avec une pension nette de 1350€.
Un agent catégorie C finissant sa carrière à 1900€ nets aurait quant à lui, une pension nette de 1000€.

Pour les ouvriers d'état, la baisse du niveau de pension sera considérable et engendrera un recul de 25 à 30%.

Ce sont les pensions des femmes qui baisseront le plus car ce sont elles qui ont le plus d'interruption de carrière et de temps partiel.

La réforme Macron marquerait aussi la fin des départs anticipés à la retraite (Travaux insalubres pour les ouvriers d'état et service actif pour les fonctionnaires) ainsi que la perte du minimum garanti de la Fonction publique.

La part du financement des retraites serait plafonnée à 14% du PIB, alors que le pourcentage des retraités ne cessera d'augmenter dans la population.

La logique de cette réforme est d'avoir une pension nette à 62 ans proche de la moitié du salaire net de fin de carrière.

Avec la décote/surcote et les points supplémentaires pour chaque année travaillée, un départ à 65 ans serait nécessaire pour augmenter la pension des 62 ans, d'un quart à un tiers.

Il faudrait donc partir à 67 ou 68 ans pour améliorer sa pension de la moitié et avoir une retraite proche de celle des régimes actuels.

Ainsi, les salariés et les fonctionnaires seraient contraints de choisir eux-mêmes de revenir à la retraite à 65 ans au minimum.

Les salariés, actifs et retraités, du ministère des armées et des industries de défense ne peuvent donc que se retrouver dans la grande journée d'action unitaire, impulsée par la CGT le 5 décembre prochain.

Tous ensemble, quel que soit notre statut et notre lieu de travail, combattons cette politique d'austérité et exigeons une amélioration de nos régimes de retraites, des recrutements à statuts et l'augmentation des salaires et des pensions,

Tous concernés donc tous en grève et dans les manifestations, faisons du 5 décembre une immense journée d'action et débattons dès à présent des suites à donner à la mobilisation!

Montreuil, le 28 octobre 2019